

REGLEMENT INTERIEUR

Le formateur est un professionnel diplômé d'état, il sera vous faire découvrir, analyser et maîtriser les diverses difficultés liées à la formation. Il vous assurera une formation complète théorique et pratique du programme de formation en respectant le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

L'élève déclare régler un acompte et 2 ou 3 versement (chèque et/ou espèces) échelonnés à partir de la date de signature du contrat chaque mois (sauf accord des deux parties).

Votre forfait complet est **valable 1 an** à partir de la date d'inscription. Cependant la durée de votre formation est déterminée en fonction de l'évaluation de départ obligatoire et surtout du temps d'apprentissage pour la validation de l'ensemble des objectifs des 4 étapes du programme de formation.

Résiliation du contrat; peut être résilié par l'élève à tout moment et par l'établissement en cas de force majeure: non paiement des prestations, insultes, agressions, nuisances du bon fonctionnement des cours.

Toutes leçons prises doivent être réglée d'avance. Aucune leçon ne peut être décommandée par le répondeur.

Les leçons de formation seront planifiées en journée ou en demi journée selon l'organisation pédagogique de **Quatrième Auto Ecole** et selon la réglementation en vigueur.

La société **Quatrième Auto Ecole** et l'élève s'engagent à respecter le calendrier de formation établi d'un commun accord. Les dates prévues dans le présent contrat sont impératives et ne peuvent être modifiées. D'autre part une absence ne peut prétendre à un remboursement. Aucune présentation ne sera faite à l'examen pratique si le solde de la formation n'est pas réglé en intégralité 8 jours avant. Dans le cas contraire, **Quatrième Auto Ecole** se réserve le droit de réattribuer la place à un autre candidat.

A chaque leçon de conduite l'élève doit être muni de son livret d'apprentissage et de sa pièce d'identité.

Conditions de présentation:

Théorie: (examen de code). Validation de 4 tests en examen blanc

Pratique: (examen de conduite). Validation des 4 étapes du REMC

Une leçon de pratique à une durée de 55 minutes.

Quatrième Auto Ecole s'engage à procéder à l'évaluation des étapes de formation en vue de leur validation sur le livret pédagogique officiel de l'élève et à retracer la progression de l'élève et à retracer la progression de l'élève sur sa fiche de suivi de formation.

En cas de non validation, une formation complémentaire payante sera nécessaire au tarif en vigueur à la date de résiliation.

Les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire et un comportement correct en cours et le jour de l'examen.

De respecter les horaires des cours collectifs affichés pour ne pas perturber le bon fonctionnement des cours.

Les élèves sont tenus de ne pas fumer, de respecter la propreté dans les locaux et du matériel. De ne pas manger dans la salle de code ni d'écrire sur les chaises ni les murs.

Toutes dégradations du matériel et des locaux seront facturés aux responsables des faits.

L'enseignement théorique général se fait par thème avec différents supports.

Il est demandé aux élèves de ne pas parler pendant les tests.

Les téléphones portables doivent être éteint pendant les cours.

Le présent règlement entre en application dès la signature du contrat .

Signature de l'établissement

Signature de l'élève